

Grégoire Oguey (dir.)

Sceaux du XIII^e siècle

Images politiques et sociales de Neuchâtel au Moyen Âge



Archives de l'État de Neuchâtel – Université de Fribourg

Couverture avant :

Bulle du pape Grégoire IX, sur lacs de soie, 1232 [AS-E27.1].

Couverture arrière interne :

Acte scellé par l'abbé de Fontaine-André, sur simple queue, 1268 [E6.25].

Couverture arrière externe :

Actes scellé par l'évêque de Lausanne, sur lacs de soie, 1180 [H24.11].

La présente plaquette est le fruit du travail des étudiantes et étudiants du séminaire « Sur les pas du professeur Halambique : étudier les sceaux à l'ère numérique », donné au semestre d'automne 2021 à l'Université de Fribourg, sous la direction de Grégoire Oguey. Elle accompagne l'exposition homonyme présentée aux Archives de l'État de Neuchâtel et à l'Université de Fribourg en 2022.

Elle est publiée grâce à la générosité de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg et des Archives de l'État de Neuchâtel. Notre gratitude va en particulier à M. Lionel Bartolini, archiviste cantonal, et à la Pr Noëlle-Laetitia Perret.

INVENTAIRES ET DOCUMENTS
publiés par les Archives de l'État de Neuchâtel

Sceaux du XIII^e siècle

Images politiques et sociales de Neuchâtel au Moyen Âge

Grégoire Oguey (dir.)

Avec des contributions de :

*Cristina Aloise, Edy Balatti, Dario Bottani, Giona Chiapella, Marisa
Gomes, Johan Monney, Bastien Racca, Gaïa Robertini, Chloé
Robillard, Franck Roulin & Alexandre Surbeck*

Sommaire

Introduction	<i>3</i>
Bibliographie	<i>7</i>
L'indivision faite cire : trois frères, trois sceaux, un acte	
I – Amédée, coseigneur de Neuchâtel	<i>9</i>
II – Jean, coseigneur de Neuchâtel et prévôt de la collégiale	<i>11</i>
III – Richard, coseigneur de Neuchâtel et chanoine de Chalon	<i>13</i>
Rares sceaux féminins	
IV – Sybille de Montfaucon/Montbéliard, dame de Neuchâtel	<i>15</i>
V – Mahaut de Montbéliard	<i>17</i>
VI – Aline, prieure du Sauvement	<i>19</i>
Trois institutions ecclésiastiques majeures	
VII – Un sigillant de premier ordre : l'abbé de Fontaine-André	<i>21</i>
VIII – Le sceau programmatique du chapitre collégial	<i>23</i>
IX – L'abbé bénédictin de Cerlier	<i>25</i>
Au-delà des Alpes	
X – Un marchand florentin querelleur	<i>27</i>
XI – Roger de Vico Pisano, un Italien sur le siège de Lausanne	<i>29</i>
XII – Une bulle du pape Grégoire IX pour Cerlier	<i>31</i>

Introduction

Depuis quelques années, l'étude des sceaux connaît un renouvellement majeur : la sigillographie s'ouvre à l'histoire de l'art, à l'histoire sociale, aux études comparées ou à l'épigraphie, en s'appuyant sur les compétences de restaurateurs, de chimistes ou même de spécialistes en sciences forensiques, sans oublier les humanités numériques qui lui offrent des opportunités de partage et de mise en série inespérées.

Aux Archives de l'État de Neuchâtel (AEN), ce sont environ 4000 sceaux médiévaux qui sont conservés dans le fonds des « archives seigneuriales ». Leur grand nombre en fait un témoignage iconographique, textuel et social majeur du monde médiéval. Afin de faciliter leur étude et leur diffusion, tous les actes antérieurs à 1300, scellés ou non, ont été numérisés ; leur inventaire, commencé en 2014 par les étudiants du professeur Jean-Daniel Morerod (Université de Neuchâtel), a été repris et complété pour l'occasion.

S'intégrer à un vaste projet : SIGILLA

Soucieuses de diffuser et de mettre en valeur ce patrimoine, les AEN, appuyées par des étudiants de l'Université de Fribourg, ont décidé de rejoindre la base de données sigillographique SIGILLA, lancée en 2015 par Laurent Hablot, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, à Paris. SIGILLA recense et met en ligne des dizaines de milliers d'empreintes, de moulages, de dessins et de matrices de sceaux, regroupés derrière le concept de sceau-type, à savoir « l'avatar numérique de la matrice qui a servi à réaliser l'empreinte ». Y ont été décrits tous les sceaux étudiés dans cette

plaquette. L'élargissement de SIGILLA au-delà des frontières nationales française ouvre des perspectives particulièrement réjouissantes pour la recherche.

Les sceaux du XIII^e siècle

Les douze sceaux présentés ci-dessous proviennent tous des « archives seigneuriales », le fonds des Archives de l'État de Neuchâtel qui regroupe la plupart des actes médiévaux. Comme partout en Europe, le XIII^e siècle y apparaît comme celui d'un accroissement documentaire important. Localement, il est celui qui voit l'administration comtale se structurer et devenir visible à Neuchâtel – le plus ancien acte conservé qui en émane date d'ailleurs de 1214 [*AEN, AS-I5.29*].

Malgré une certaine abondance de sources, la recherche n'a jusqu'ici guère été soucieuse de cette période. Seule la figure du chanoine Guillaume, mort en odeur de sainteté en 1232 et dont la première attestation du culte apparaît justement sur le sceau du chapitre [*sceau VIII*], a attiré l'attention des historiens. Nous voulons proposer ici un éclairage sigillographique sur ce XIII^e siècle relativement délaissé.

L'indivision faite cire : trois frères pour un acte

Le relatif désintérêt des chercheurs pour le XIII^e siècle neuchâtelois vient peut-être du fait qu'il manque de figures marquantes et que politiquement et financièrement, le comté ne connaît pas ses heures les plus lumineuses. D'un point de vue dynastique, le risque de division était grand dans la seconde moitié du siècle. Les frères au pouvoir ont malgré tout réussi à s'entendre pour maintenir l'intégrité territoriale et mener une politique commune, comme le montre l'acte de 1280 dans lequel ils confirment une vente de dîme au chapitre collégial, qu'ils scellent ensemble [*sceaux I-III*].

Rares sceaux féminins

Ces trois frères doivent sans doute beaucoup à leur mère, Sibylle de Montbéliard (ou de Montfaucon), qui, tôt veuve, reste dame de Neuchâtel, avec une manifeste prééminence sur ses fils, comme le suggère la clause de corroboration de l'acte de 1270 qu'elle scelle avec deux d'entre eux [*sceau IV*].

Parmi les rares autres sceaux féminins du XIII^e siècle (seuls quatre ont été conservés !), ceux de Mahaut de Montbéliard, dame de Montfaucon [*sceau V*], et d'Aline, prieure du Sauvement (où Agnès de Neuchâtel, sœur du comte Rollin était moniale) [*sceau VI*] montrent que Neuchâtel et la Franche-Comté participent d'une seule aire politique.

Trois institutions ecclésiastiques majeures

Au-delà de la famille comtale, et assez largement sous son contrôle, trois institutions ecclésiastiques créées au XII^e siècle ont joué un rôle majeur dans le Moyen Âge neuchâtelois : l'abbaye bénédictine de Cerlier [*sceau IX*], l'abbaye prémontrée de Fontaine-André [*sceau VII*] et le chapitre collégial de Neuchâtel [*sceau VIII*]. Toutes trois sont des fondations de la Maison de Neuchâtel, pour laquelle elles répondent à des besoins de salut, de chancellerie et de prestige. Au XIII^e siècle, l'abbé de Fontaine-André semble devenir une autorité publique de premier ordre, vu le nombre d'acte qu'il scelle.

Au-delà des Alpes

Le comté entretient surtout des échanges au niveau régional, ce qui n'exclut pas des relations plus lointaines, au premier rang desquelles Lausanne, siège épiscopal dont dépend Neuchâtel, et sur lequel on trouve un évêque pisan dès 1178, puis le propre frère du comte de Neuchâtel dès 1212 ;

tous deux sont très liés au pouvoir pontifical et ont été nommés au titre prestigieux de sous-diacres de l'Église romaine. L'intervention du pape est parfois également nécessaire, comme le montre la bulle de Grégoire IX en faveur de l'abbaye de Cerlier.

Enfin, les comtes avaient recours à des « lombards », des banquiers italiens – ici un certain Mamius de Bonaguisa de Florence – comme nombre d'autres nobles et institutions dès le milieu du XIII^e siècle en Suisse.

La collection de moulages des Archives de l'État de Neuchâtel

L'étude de ces sceaux a été l'occasion de mener quelques recherches dans les collections de moulages en plâtre des AEN (série 2SCEAUX), dont l'inventaire demeure sommaire. Dans la première moitié du XX^e siècle, quelques campagnes de moulages ont en effet été menées aux AEN, notamment par Léon Jéquier, dans le cadre de la rédaction de sa *Sigillographie neuchâteloise*. Si la qualité de certains des plâtres laisse à désirer, leur utilité est flagrante pour plusieurs sceaux dont l'empreinte de cire a subi des dommages entre le moment de leur moulage et aujourd'hui.

Perspectives

Cette plaquette ne s'est penchée que sur une douzaines d'empreintes de sceaux. Des milliers d'autres mériteraient l'attention des chercheurs, qui bénéficieront chaque jour davantage de leur mise en ligne. Leur avatar numérique ne doit cependant pas faire oublier la matérialité multiple de ces objets : cire et plomb des empreintes, métaux des matrices, soie ou cuir des attaches, plâtre des moulages. Cette complexité a une exigence pour corollaire : l'interdisciplinarité.

Grégoire Oguey

Bibliographie

- AHS* *Archives héraldiques suisses*
- CLOTTU-C Olivier CLOTTU, « Monuments sigillographiques et héraldiques de l'ancien monastère de Saint-Jean de Cerlier », *AHS* 91 (1977), pp. 19-34.
- CLOTTU-FA Olivier CLOTTU, « Monuments sigillographiques et héraldiques de l'ancien monastère de Fontaine-André », *AHS* 92 (1978), pp. 31-42.
- FRENZ Thomas FRENZ, *I documenti pontifici nel Medioevo e nell'età moderna*, trad. S. Pagano, Scuola vaticana di paleografia, diplomatica e archivistica, 1998.
- GALBREATH-LS Donald GALBREATH, « Les sceaux des évêques de Lausanne (1115-1536) », *AHS* 43 (1929), pp. 1-9, 55-64, 139-143, 155-158.
- GALBREATH-VD Donald GALBREATH, *Inventaire des sceaux vaudois*, Lausanne, Payot, 1937.
- GAUTHIER-D Jules GAUTHIER, *Les documents franc-comtois des Archives de Neuchâtel (Suisse)*, Besançon, Dodivers, 1880.
- GAUTHIER-M Jules GAUTHIER, *Étude sur les sceaux des comtes et du Pays de Montbéliard*, Montbéliard, 1892.
- GAUTHIER-L Léon GAUTHIER, *Les Lombards dans les Deux-Bourgognes*, Paris, H. Champion, 1907.
- HCNI Jacques BUJARD, Jean-Daniel MOREROD, Grégoire OGUEY et Christian DE REYNIER, *Histoire du canton de Neuchâtel*, t. I, *Aux origines médiévales d'un territoire*, Neuchâtel, Alphil, 2014.
- HS II/2 Guy P. MARCHAL, *Die weltlichen Kollegiatstifte der deutsch- und französischsprachigen Schweiz*, Berne, Francke, 1977 (*Helvetia Sacra* II/2).
- JÉQUIER Léon JÉQUIER, « Sigillographie neuchâteloise », *AHS* 48 (1934) à 53 (1939) (nombreuses livraisons).
- MAH-NE I Jean COURVOISIER, *Monuments d'art et d'histoire du Canton de Neuchâtel*, t. I, *La Ville de Neuchâtel*, Bâle, Birkhäuser, 1955.
- MATILE George-Auguste MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, Neuchâtel, Attinger, 1844-1848.
- MATILE-C George-Auguste MATILE, *Dissertation sur l'église collégiale de Notre-Dame de Neuchâtel avec plans et dessins*, Neuchâtel, Attinger, 1847.



Amédée, coseigneur de Neuchâtel

Acte : *AS-F6.1 – 1280 avril 20 – Éd. MATILE 211.*

Sceau : *Éd. JÉQUIER n° A 15 – Moulage : 2SCEAUX-1.38.*

Légende : + SIGILLVM AMEDEI DE NOVO CASTRO

Dès 1263 et durant vingt ans, Amédée de Neuchâtel et ses frères règnent en indivision sur la seigneurie de Neuchâtel. Après la mort de ses frères Ulrich et Henri en 1278 et 1283, et même si Jean et Richard vivent encore, Amédée tend à gouverner seul jusqu'à sa mort le 3 février 1288.

Du règne d'Amédée de Neuchâtel, sont conservés différents sceaux dont les empreintes viennent authentifier de nombreux documents. Cette empreinte, datée de 1280, présente un château doté de trois tours et de trois portes et dont les murs sont maçonnés. Ce sceau appartient au type du « château à trois tours », répandu depuis l'Antiquité sur des monnaies et au Moyen Âge sur des sceaux de villes. Cette représentation castrale stylisée rompt avec l'habitude des Neuchâtel de faire représenter sur leur château de manière nettement plus réaliste sur leurs sceaux.

Entourant la représentation du château, la légende, en latin, nomme clairement et simplement le sigillant : *Sceau d'Amédée de Neuchâtel.*

Franck Roulin

Pour aller plus loin : HCN I, pp. 83-84.



Jean, coseigneur de Neuchâtel, prévôt de la collégiale

Acte : *AS-F6.1 – 1280 avril 20 – Éd. MATILE 211.*

Sceau : *Éd. JÉQUIER n° A 23 – Moulage : 2SCEAUX-1.39.*

Légende : *SIGILLVM IOHANNIS PREPOSITI ECCLESIE NOVI CASTRI*

Sur son sceau, Jean, prévôt de Neuchâtel, se tient debout sous un édicule gothique typique du XIII^e-XIV^e siècle. Le livre qu'il tient des deux mains renvoie à sa fonction ecclésiastique puisqu'il s'agit, sans doute, de l'Évangile. De plus, bien que la légende (en latin) ne soit pas entièrement lisible, elle est suffisamment complète pour la comprendre dans sa globalité : Sceau de Jean, prévôt de l'église de Neuchâtel.

De la légende à l'image du sceau, tout est fait pour nous rappeler le domaine d'activité de notre personnage. L'absence d'armoiries met sa fonction en avant, mais un élément manque complètement : Jean est non seulement prévôt, mais également coseigneur de Neuchâtel, avec ses frères Richard et Henri, également ecclésiastiques, et Amédée, laïc.

Enfin, en observant attentivement le sceau, la translucidité de la cire permet de voir comment passe l'attache de parchemin à travers celui-ci.

Alexandre Surbeck

Pour aller plus loin : HS II/2, p. 394.



Richard, coseigneur de Neuchâtel, chanoine de Chalon

Acte : *AS-F6.1 – 1280 avril 20 – Éd. MATILE 211.*

Sceau : *Éd. JÉQUIER n° A 25 – Moulage : 2SCEAUX-1.40.*

Légende : + SIGILLVM RICHARDI DE NOVO CASTRO, CANONICI /
[au-dessus de l'écu] CABILONENSIS

Ce sceau représente un écu chargé de trois chevrons : les armoiries de la Maison de Neuchâtel. L'écu est entouré d'une fleur de lys à gauche et d'un croissant de lune à droite. Un simple filet le sépare de la légende, en latin et en onciale : *Sceau de Richard de Neuchâtel, chanoine.* De manière assez inhabituelle, la légende se poursuit en fait dans le champ au-dessus de l'écu avec les lettre « CAB' », abréviation de « Chalon ». La légende complète est ainsi *Sceau de Richard de Neuchâtel, chanoine de Chalon.*

Richard est donc chanoine de Chalon, fils de Rodolphe III et frère de Jean et d'Amédée avec lesquels il scelle cet acte. Il est, comme ces derniers, l'un des légitimes successeurs au titre de seigneur de Neuchâtel. Le fait que son sceau ait été apposé avec ceux de ses deux frères témoigne de son influence, mais surtout du maintien de l'unité familiale face à une succession qui aura pu voir le territoire être morcelé. Richard finira sa vie comme prévôt de Neuchâtel, succédant à son frère Jean dans cette charge.

Johan Monney

Pour aller plus loin : HS II/2, p. 395.



Sibylle de Montbéliard-Montfaucon, dame de Neuchâtel

Acte : *AS-Y9.24 [fragment : AS-Q6.1] – 1270 ou 1271 mars 25 – Éd. MATILE 181.*

Sceau : *Éd. JÉQUIER n° A 14 – Moulage : 2SCEAUX-8.C35.*

Légende : [SEEL] SEBIL ... EUF CHATE[L]

Le sceau, attaché au moyen d'une languette de parchemin, apparaît dans un document daté de 1270. La sigillante est la dame de Neuchâtel, veuve de Rodolphe III de Neuchâtel. Gouvernant tantôt seule, tantôt conjointement avec ses fils, elle réussit à maintenir l'unité de la seigneurie malgré une succession qui s'annonçait complexe. Son sceau la montre debout, avec une coiffure en mortier, une longue robe, une ceinture et un manteau, dont elle tient le fermoir de la main droite. Posé sur sa main gauche, un faucon, symbole parlant de la maison de Montfaucon. À sa gauche une fleur de lys, symbole de la pureté et du culte de la Vierge.

Le sceau ne comporte pas d'armoiries à proprement parler, comme cela souvent arrive sur les sceaux des femmes où elles sont représentées par ou avec les armoiries du mari et du père.

Le sceau est partiellement cassé et la légende est presque illisible ce qui rend difficile une partie de l'analyse du sceau. La légende, en français, peut être reconstituée grâce à des moulages anciens et à d'autres empreintes : *Sceau de Sibylle, dame de Neuchâtel.*

Cristina Aloise

Pour aller plus loin : HCN I, pp. 84-85.



Mahaut de Montbéliard

Acte : *AS-S3.22 – 1266 janvier 5 – Inédit.*

Sceau : *Éd. GAUTHIER-M n° 4^{ter}.*

Légende : *SEEL MAHAVT DAME DE MON[TFAL]CO...*

Ce sceau montre la sigillante, Mahaut de Montbéliard, en pied, tenant une fleur de lys dans sa main droite, entourée de deux autres fleurs de lys, symbole de pureté et attribut de la Vierge Marie. La représentation en pied est très typique pour les femmes de la noblesse. Il n’y a pas d’armoiries.

Mahaut de Sarrebruck a épousé en secondes noces Amédée de Montfaucon-Montbéliard. La légende indique d’ailleurs sa nouvelle titulature : *Sceau de Mahaut, dame de Montfaucon-Montbéliard* (proposition de restitution : la légende est très usée ou cassée).

Dans l’acte auquel est apposé le sceau de Mahaut, Jean de Vercel reconnaît être vassal, « homme-lige », d’Amédée III, en échange de divers privilèges. Le sceau de Mahaut accompagne ceux d’Amédée et de l’archevêque de Besançon, Guillaume de la Tour-Saint-Quentin. Sa présence tend à montrer que la dame intervient et compte dans la gestion juridique des fiefs de son époux.

Gaïa Robertini

Pour aller plus loin : GAUTHIER-M, p. 4.



Aline, prieure du Sauvement

Acte : *AS-K7.26 – 1292 octobre 9 – Éd. MATILE n° 266.*

Sceau : *Éd. GAUTHIER-D n° 14.*

Légende : + *SIGILLVM ALINE PRIORISSE DE SALVAMENTO*

Le sceau ci-contre a appartenu à Aline, prieure de l'abbaye du Sauvement, en Bourgogne (dans l'actuel département du Jura). Ce sceau, forme ovale, est fait de cire jaune relativement transparente. Au centre, figure un chardon prenant naissance dans le bec d'un oiseau (ou la gueule d'un dragon ?). Il se compose d'une fleur à son sommet et de deux feuilles sur ses côtés sur lesquelles se tiennent deux autres oiseaux, le bec entr'ouvert en direction du ciel. Le chardon symbolise la douleur du Christ et de la Vierge ; il protège la vertu des assauts pernicieux externes. Quant à l'oiseau, il désigne l'immortalité de l'âme, le donneur de vie.

Le prieuré du Sauvement n'a jamais fait l'objet de recherches scientifiques. Fondé au XIII^e siècle et appartenant à l'ordre de Fontevraud, il périclita au XV^e siècle, ses biens étant transférés à l'abbaye de Baume-les-Messieurs. En 1292, la soeur du comte de Neuchâtel y était moniale, ce qui justifie des donations de la part de sa famille, comme en témoigne cet acte. La prieure Aline n'est pas connue en dehors de ce document. Elle mériterait des recherches complémentaires, tout comme l'histoire de son abbaye.

Chloé Robillard



Un sigillant de premier ordre : l'abbé de Fontaine-André

Acte : *AS-E6.25 – 1268 octobre – Éd. MATILE 171.*

Sceau : *Éd. proche de CLOTTU-FA, sceau de dignité B.*

Légende : + SIGILLVM ABBATIS FONTIS ANDREE

L'abbaye de Fontaine-Andrée est fondée au XII^e siècle à Neuchâtel ; elle tire son nom d'une source d'eau dédiée à l'apôtre André. En 1143, Guy de Maligny, évêque de Lausanne, permet l'installation de l'ordre des Prémontrés sur ce terrain donné par les frères Manegold et Rodolphe, seigneurs de Neuchâtel.

Le sceau de l'abbé de Fontaine-André authentifie ici un document de 1268, dans lequel Hermann de Fresens vend au chapitre collégial de Neuchâtel ses droits sur une terre située à Cormondrèche.

Appendu au document par une simple queue, le sceau « de dignité » de l'abbé de Fontaine-André, en excellent état, est en forme de navette (4,5 x 3 cm). Typique des sceaux ecclésiastiques, on y voit une figure debout, habillée d'une longue tunique, mitrée et crossée, le bras gauche replié vers le centre et un livre (l'Évangile) à la main. La légende, très simple, en latin et en capitales, est bien lisible ; elle dit en français : *Sceau de l'abbé de Fontaine-André.*

Marisa Gomes

Pour aller plus loin : CLOTTU-FA.



Le sceau programmatique du chapitre collégial

Acte : *AS-E9.26 – 1266 mai – Éd. MATILE 162 et 170.*

Sceau : *Éd. MATILE-C, fig 162, pl. X – Moulages : 2SCEAUX-11.87;
2SCEAUX-1.7 (sur AS-A6.8).*

Légende : + *SIGILLVM CAPITULI ECCLESIE NOVI CASTRI /*
[sous le gâble] *SANCTUS WILLERMUS*

Dès le milieu du XIII^e siècle, le chapitre de Neuchâtel se fait graver un sceau de type à la fois monumental et hagiographique. Sur cette empreinte de 1268, on peut admirer la Vierge à l'Enfant entourée des deux tours de la collégiale, et, sous un gâble, saint Guillaume agenouillé en prière.

Ces éléments ne sont pas choisis aléatoirement. La Vierge représente la collégiale, qui est consacrée à Notre-Dame. La présence de saint Guillaume s'explique aisément, puisqu'une chapelle lui est dédiée sous le porche occidental. Saint Guillaume a été chanoine de la collégiale dans le premier tiers du XIII^e siècle et est devenu rapidement le saint tutélaire de la ville et le patron secondaire de la collégiale.

La présence des deux tours peut étonner, puisqu'au moment de la création de ce sceau, elles n'existaient pas. Mais les archéologues ont montré récemment que ces clochers étaient déjà prévus dans le projet initial, même s'ils n'ont été construits qu'au XIV^e siècle pour l'un et au XIX^e pour l'autre. Les chanoines ont donc anticipé, sur leur sceau, la future magnificence de leur église.

Edy Balatti

Pour aller plus loin : MAH-NE I, p. 4 ; MATILE-C, p. 15.



Un abbé « lacustre » influent

Acte : *AS-K4.10 – 1276 août 24 – Éd. MATILE 192.*

Sceau : *Éd. CLOTTU-C fig. 2C.*

Légende : *SIGILLVM ABBATIS HE[RI]LACENSIS*

Fondée par la famille des Fenis-Neuchâtel vers 1100 sur une île sur la Thielle, l'abbaye bénédictine Saint-Jean de Cerlier (Erlach/BE), aujourd'hui un pénitencier, a joué au Moyen Âge un rôle majeur dans l'Entre-Deux-Lacs. On retrouve ainsi le sceau de son abbé appendu à d'innombrables actes jusqu'à la Réforme.

Sur son sceau, l'abbé est présenté en pied, tenant la crosse dans la main gauche, et un livre (l'Évangile) dans la droite, un type de représentation répandu, également utilisé par le prévôt de la collégiale de Neuchâtel. Le sceau « de dignité » présenté ici est celui de l'abbé en tant qu'institution et non en tant qu'individu – en 1276, il s'agissait d'un certain Jean : il ne comporte pas son nom, et pouvait ainsi être transmis directement au successeur sans devoir graver une nouvelle matrice.

Cette empreinte du sceau est attachée au moyen de cordelettes de chanvre, mais d'autres exemplaires le sont avec des languettes de parchemin. La diversité des attaches pour un même sceau demeure un champ de recherche largement inexploré : effet de mode, signification diplomatique ou simplement utilisation des matériaux à disposition ?

Grégoire Oguey

Pour aller plus loin : CLOTTU-C.



Un marchand florentin querelleur

Acte : *AS-L6.11 – 1297 avril 10 – Éd. MATILE 284.*

Sceau : *inédit.*

Légende : + SIGILLVM NR CD [?] ... BONAGVISE *

Ce petit sceau rond (ø 24 mm) en cire brune est bien conservé. Il est encore attaché à son acte par une simple queue. On y voit, au centre, un cavalier sur sa monture. Trois fines lignes concentriques séparent le type de la légende, qui est écrite en onciales et est interrompue par deux blasons (difficiles à lire) qui figurent de part et d'autre du sceau. L'iconographie et l'agencement des éléments sur le sceau ne sont pas sans rappeler les monnaies antiques.

Le sigillant est Mamius Bonaguisa, marchand de Florence. Il a appendu son sceau à un acte datant d'avril 1297, qui confirme le remboursement d'une dette que le comte de Neuchâtel, Rodolphe IV (et peut-être aussi son père Amédée) avait contractée auprès d'une association marchande de Florence.

Problème de conservation fréquent, le second sceau qui était fixé à l'acte est tombé : le texte indique qu'il s'agissait de celui de Jean de Moudon, châtelain d'Yverdon depuis 1296, qui authentifiait également la transaction.

Giona Chiappella

Pour aller plus loin : GAUTHIER-L.



Roger de Vico Pisano, un Italien sur le siège de Lausanne

Acte : *AS-H24.11 – 1180 avril 13 – Éd. MATILE 32.*

Sceau : *Éd. GALBREATH n° 171.2.*

Légende : + ROGERIUS DEI GRACIA LAVSANNENSIS EPISCOPUS /
APOSTOLICE SEDIS LEGATVS

Le sceau de l'évêque Roger de Vicopisano est apposé sur un document daté du 13 avril 1180, dans lequel il donne à l'abbaye de Fontaine-André l'église de Cressier avec toutes ses diverses possessions : vignes, prairies, pâturages, bois.

Ce sceau est dit « en navette », forme fréquente pour les sceaux ecclésiastiques. L'image est circonscrite dans la légende en écriture onciale et montre l'évêque assis sur son trône épiscopal dans un style typiquement plus ancien que les représentations de l'évêque « en pied ». Gravé d'un trait un peu grossier, l'ecclésiastique toscan est placé au centre, bénissant de sa main droite et tenant la crosse de sa main gauche.

Le sceau qui représente Roger est en fait une extension symbolique de sa personne. L'évêque se tient « en majesté », ce qui montre bien son autorité et sa puissance, et contraste de façon frappante avec son successeur qui se fera humblement représenter à genoux devant la Vierge. Originaire d'Italie, proche du pape, Roger a également importé des habitudes de chancellerie de Rome : l'attache du sceau est identique à celle des documents pontificaux.

Dario Bottani

Pour aller plus loin : GALBREATH-L.



Une bulle du pape Grégoire IX pour Cerlier

Acte : *AS-E27.1 – 1232 – Éd. MATILE 98.*

Sceau : *nombreuses empreintes référencées dans SIGILLA.*

Légende : *SANCTUS PAULUS SANCTUS PETRUS //
GRE/GORIVS/PAPA VIII*

Le pape à Cerlier ? C'est malheureusement peu probable. Cependant, en 1232, l'abbé de Saint-Jean de Cerlier, soucieux de maintenir et faire valider ses droits, en obtient la confirmation par le pape Grégoire IX lui-même.

Le sceau de Grégoire IX est parfaitement conforme à la ligne de ses prédécesseurs. Frappé en plomb, il porte une inscription sur ses deux faces. Il est appendu sur doubles lacs de soie jaune et rouge. Cette « bulle », qui donne son nom au document qu'elle scelle, est spécifique à la chancellerie pontificale. Le type est très simple, se limitant à une légende et aux têtes des saints Pierre et Paul : cette sobriété n'en est pas moins un signe de prestige. Avec son matériau durable et son style reconnaissable, la bulle pontificale est efficace, reposant sur l'autorité du titre.

Accordant grâces et privilèges par les documents émis par sa chancellerie, le pape voit son autorité diffusée dans l'Europe entière. Face au fer de l'épée, le plomb du pape reste une arme redoutable...

Bastien Racca

Pour aller plus loin : FRENZ.

Crédits photographiques : © Archives de l'État de Neuchâtel, Marina de Toro.

Imprimé à UniPrint, Centre d'impression numérique de l'Université de Fribourg.

Joanne unius p[re]sentis l[ib]ri p[ro]p[ri]etario Ego Hermannus de de present[er] l[ib]eratus de novo
ante sedecim s[ol]das nomine censuales quos habebam sup[er] vicinis vicinis in vicinio de coeno
decebe qua con[tra] quibus quodam tenore a capitulo ecc[lesi]e noui cast[ri] & alijs in dea vicinis
habebam in campis p[ro]p[ri]etariis nemozib[us] aquis & curia sup[er] de lunde & vicinis vicinis vicinis vicinis
mee & lib[er]is meis vendidi & concessi lib[er]is & absolue imperium capitulo sup[er] sedecim
lib[er]as annuatim in ob om[n]i deo auctoritate in bona pecunie nuntiat demerant excepti
summe no[n] recipere pecunie minoris p[ro]p[ri]etariis & obis exceptis vicinis vicinis vicinis vicinis
in vicinis vicinis meis p[ro]p[ri]etariis in hac p[ar]te in cui[us] rei testimonium l[ib]eris vicinis
vici vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis vicinis
8. de. 12. octavo.



IN NOMINE DNI NOSTRI IESU CHRISTI... Rogerus de gra...
Andree imperium... et canonum...
omnium... que in epacu nostro...
periti in quibus...
noe... et aliorum...
Andree filie nostre...
sancti Martini de cricaco...
Agric... Memorie...
et canonorum...
lacione... et sigilli nostri...
omnibus...
et benedic...
superint...
Anno ab incarnatione...

